

Conseil d'administration du 16 juillet 2024
Procès-verbal

Présents :

ANDORRA Robert
BRIGHI Stéphane
DE VAREILLES Bertrand
DEPONDY Jean-Michel
LEROY Thierry
OUMELABAT Moussa
ZANELLA Luc

Excusés :

CHARLEUX Bruno
DAUZON Daniel
FAUCHEUX Jean-Marie
SCHAEFFER Raymond

Ordre du jour :

- Point d'étape sur le sondage aux membres
- Echanges sur le projet de modification des statuts de l'association

1. Sondage aux adhérents

Faible nombre de retour du sondage au vu de la période estivale. Il est proposé de relancer le sondage jusqu'à la mi-septembre et d'en présenter les résultats lors d'une prochaine assemblée générale.

2. Projet de modification des statuts de l'association

Afin de donner suite à des échanges précédents en AG, de poursuivre la dynamique de l'association, il est proposé d'examiner un projet de modification des statuts (article 10) sur trois points :

- La mise en œuvre du renouvellement par tiers du CA
- L'instauration d'une clause de mixité homme-femme au sein du CA (25% des membres)
- Le maintien de l'ancrage local de l'association par une part de propriétaires locaux de bateau (25% des membres).

Après échanges et conformément aux statuts (article 16), le projet de modification des statuts en annexe est validé par le Conseil d'administration et proposé pour adoption aux membres de la SNS. Il est soumis le jour même au bureau qui en prend acte.

Le Président propose donc de convoquer une assemblée générale extraordinaire avec pour ordre du jour unique l'adoption du projet de modification des statuts évoqué.

La date prévisionnelle est fixée au 12 octobre 2024.

Le Conseil d'administration valide et fixe cet ordre du jour. Le projet de modification des statuts sera joint à la convocation à l'assemblée générale extraordinaire.

La séance du Conseil d'Administration est levée.